

RAPPORT D'ÉVALUATION

École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire

Évaluation des formations

- Diplôme national d'art (DNA), option *Art*
- Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option *Art*

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 04/01/2021

Rapport publié le 21/12/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Catherine Texier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité. » (Article 11, alinéa 2).

Présentation de l'établissement

Fondée en 1904, l'École des Beaux-arts de Nantes bénéficie d'un rayonnement national et international qui la place dans les premiers rangs des écoles françaises.

En 2010, un établissement public de coopération culturelle (EPCC) est créé et en 2018 l'École d'art de Saint-Nazaire intègre l'EPCC qui prend le nom d'École des Beaux-arts Nantes Saint-Nazaire.

Les deux sites bénéficient d'emplacements remarquables : au cœur du nouveau centre urbain pour Nantes, à proximité d'autres établissements d'enseignement supérieur favorisant ainsi des partenariats et des formations passerelles : au cœur de la ville pour le site de Saint-Nazaire à compter de 2021. Le site de Saint-Nazaire développe depuis 2019 une classe préparatoire internationale (les Ateliers de l'Estuaire).

L'Établissement a pour objectif l'accueil d'environ 300 étudiants qui se destinent aux métiers des arts plastiques et visuels et 60 étudiants pour ce qui concerne le programme international.

L'offre de formation de l'Établissement est répartie en deux cycles :

- Le Diplôme national d'art (DNA option *Art*) en trois ans conférant le grade de licence
- Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP option *Art*) en deux années conférant le grade de master, inscrit au répertoire des certifications professionnelles de niveau 1.

Depuis 2017, l'Établissement a engagé un partenariat avec l'Université de Nantes pour la mise en place d'un master 2 commun aux deux établissements. Il s'agit d'un master intitulé master 2 *Civilisations, Cultures, et sociétés* et orienté vers la poursuite d'études en doctorat. Les étudiants qui suivent ce master sont inscrits dans les deux établissements. Le diplôme est délivré par l'Université de Nantes.

Fiches d'évaluation des formations

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Diplôme national d'art, option *Art* – conférant grade de licence
- Diplôme national supérieur d'expression plastique, option *Art* – conférant grade de master

DIPLÔME NATIONAL D'ART OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE LICENCE

Présentation de la formation

Le diplôme de premier cycle option *Art* conduisant au Diplôme national d'Art (DNA) est préparé selon un cursus de trois années réparties en six semestres. L'Établissement propose une mention *Art* unique en premier cycle, accompagnant les pratiques diversifiées des étudiantes et des étudiants.

Analyse

Finalité

La formation du premier cycle option *Art* conduisant au DNA est préparée sur le site de Nantes. L'enseignement s'inscrit dans le champ de la création et de la recherche contemporaine. Le cursus de trois années est pensé avec deux premières années d'études proposant aux étudiants l'inscription dans des Situations et une troisième année consacrée à la préparation du diplôme.

Les objectifs du diplôme sont formulés de façon claire, tant dans les catalogues de cours et le livret de l'étudiant que dans le rapport fourni. L'équipe pédagogique fait preuve d'une volonté marquée de décrire les enseignements par grille de compétences et de souligner leur progressivité entre, d'une part, les deux premières années et, d'autre part, la troisième année. Ces compétences sont bien identifiées et décrites dans un parcours progressif, soulignant une construction par étapes.

Le travail de partenariat avec l'Université de Nantes mènera à terme à un véritable portefeuille numérique de compétences (*Open Badge*) accessible aux étudiants de l'établissement (perspective 2021-2026). Les débouchés de DNA sont très majoritairement une poursuite d'études dans un deuxième cycle pour les étudiants issus de l'établissement. Il n'est pas fait mention d'une insertion professionnelle directe.

Positionnement dans l'environnement

Le nouveau positionnement du site de Nantes depuis 2017 (« quartier de la création » sur l'île de Nantes) accentue plus encore l'ambition d'être un lieu de formation mais aussi un acteur de la vie artistique, scientifique et culturelle. Il apparaît que l'Établissement met en œuvre un grand nombre de partenariats, sans toutefois que les documents associés permettent d'en saisir le nombre avec précision. Ces partenariats s'inscrivent dans l'histoire longue de l'établissement et sont renforcés depuis 2018, date de la constitution de l'Établissement public de coopération culturelle, EPCC Nantes - Saint-Nazaire. La localisation centrale du nouveau site de Nantes inscrit les étudiants au sein d'un « campus élargi » au cœur d'un quartier largement dédié à la culture et à la création, offrant des ressources nombreuses et diversifiées pour les étudiants.

La forte attractivité de l'École à l'échelle nationale et internationale est l'une des conséquences de ces partenariats nombreux, directement profitables aux étudiants au fil de leur cursus, entre autres par le prisme des Situations durant le premier cycle. La mise en place récente du projet de l'*Open School* inscrit l'établissement au cœur du paysage des acteurs de la vie artistique et culturelle. L'Établissement est en lien avec les structures académiques et montre de réels efforts de consolidation ou de mise en œuvre de partenariats tant avec l'Université de Nantes que d'autres écoles locales, publiques ou privées. Les partenariats concernent l'organisation des offres de formations. Ils proposent une mise en commun de ressources logistiques matérielles ou de la recherche, aux bénéfices des étudiants et ce dès le premier cycle.

En droite ligne avec les recommandations de la précédente évaluation du Hcéres, un partenariat spécifique avec le Rectorat de Nantes, la Région Pays de la Loire et l'école TALM est mis en place pour favoriser les relations avec les collèges et les lycées de la région. En 2020, 40 lycéens ont été accueillis, installés dans des situations réelles d'enseignement et ont eu accès à une plateforme numérique dans le but de favoriser un recrutement plus régional. Il s'agit également d'accompagner plus spécifiquement les lycéens issus de collèges du Réseau d'éducation prioritaire (REP+ et REP) vers le concours d'entrée de l'établissement et de diversifier les origines sociales. La création des Estuaires, classe préparatoire aux concours d'entrée des écoles

de beaux-arts sur le site de Saint-Nazaire, va également dans ce sens. Il n'est pas mentionné si ces nouveaux profils d'étudiants vont modifier la politique de l'établissement afin de réduire le coût des études.

La recherche est un élément structurant des partenariats, notamment internationaux, de cet établissement, historiquement pionnier dans la construction d'un post-diplôme. L'École est engagée dans le Centre de recherche nantais architectures urbanités (CRENAU) de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nantes. La régularité des productions scientifiques (séminaires, expositions, publications, colloques et journées d'études) permet d'envisager leur diffusion auprès des étudiants de l'établissement, même si cette recherche est décrite comme « satellite » dans le programme pédagogique.

Les partenariats avec le monde socio-économique sont réguliers et accompagnent l'organisation des enseignements, des activités pédagogiques et de l'insertion professionnelle. Les collaborations avec les structures culturelles et artistiques sont les plus nombreuses et concernent le très large spectre de la création contemporaine. Il est à noter que ces partenariats concernent autant les institutions de taille importante que le tissu associatif local. La moitié des stages effectués par les étudiants le sont à l'intérieur de l'École au sein de dispositifs innovants permettant un véritable accompagnement à la formation professionnelle (les métiers de l'art représentent 72% et 74% des stages pour les années 2015-2017). Cependant, ce programme ne permet pas toujours aux étudiants d'élargir leurs réseaux professionnels, ni de découvrir des cadres de travail hors de l'École. Ce dispositif doit désormais être complété ou prolongé par une incitation à réaliser des stages hors de l'École. Cela semble participer de la volonté de l'établissement, qui s'engage à renforcer le suivi des stages durant le prochain quinquennat.

Les coopérations internationales sont l'un des axes structurants de l'établissement. La possibilité est très largement offerte aux étudiants de réaliser un séjour à l'étranger dans le cadre de leur formation. Des journées d'information sont régulièrement organisées et l'équipe pédagogique et administrative de l'École favorise activement cette mobilité qui atteint en moyenne 7 à 11 % pour les étudiants en premier cycle ces dernières années. Il existe à l'heure actuelle 40 partenariats en destination de 24 pays, en Europe et dans le monde. Des voyages d'études permettent de faire l'expérience concrète d'enseignements, *workshops* ou expositions à l'étranger, dans le cadre du premier cycle.

Dans le cadre de la mobilité sortante, des bourses d'un montant de 1 000 euros sont attribuées aux étudiants sous la forme d'un contrat d'études ; pourtant les dépenses associées sont encore considérées comme un « frein important » par les étudiants.

La mobilité entrante concerne spécifiquement des étudiants qui souhaiteraient rejoindre l'École en deuxième année. L'établissement a obtenu en 2019 le label « Bienvenue en France ». L'information à destination des étudiants étrangers, en anglais, est claire et facilement accessible sur le site de l'École. Si des cours de langue en français sont proposés aux étudiants du programme international et aux étudiants Erasmus, en revanche aucun cours de français n'est donné au sein de l'établissement pour les étudiants étrangers inscrits (hors Erasmus).

Organisation pédagogique

Le nouveau bâtiment offre de bonnes conditions de travail, même si paradoxalement il semble rendre plus difficiles les échanges. Un temps d'adaptation est encore nécessaire pour qu'il soit pleinement « habité » par tous les acteurs de l'École.

Sur le site de Nantes, l'enseignement se propose de façon ciblée dès les deux premières années du premier cycle à travers des enseignements organisés par le biais de Situations. Ces enseignements sont à choisir par l'étudiant par semestres au sein desquels sont articulés enseignements pratiques et théoriques. Ces enseignements sont assortis de *workshops* spécifiques. Seul un atelier de méthodologie documentaire distingue la première année de la deuxième. Ces Situations et les cours associés sont communs aux étudiants des deux premières années et constituent un « tronc commun ». Il n'est pas précisé si une certaine porosité entre les Situations est mise en place notamment pour les étudiants entrant par commission d'équivalence en deuxième année qui n'ont pas eu la possibilité d'accès à deux Situations.

La possibilité de suivre des ateliers transversaux optionnels et des cours de dessin permet d'imaginer des temps essentiels à la rencontre et à l'auto-apprentissage entre étudiants des deux premières années. Le tableau des Unités d'enseignement (UE) est cohérent avec ce découpage et rend lisible les enjeux de la formation.

La troisième année est distincte et l'autonomie y est privilégiée. Cette année ne pérennise pas l'organisation en Situations, on peut donc remarquer que le suivi est essentiellement individuel. Les enseignements se concentrent sur le suivi de la préparation au DNA, avec pourtant un emploi du temps identique durant les

deux semestres finaux. Une attention particulière est portée à la production plastique pour le sixième semestre. Une « note écrite » (ou mini-mémoire) est demandée aux étudiants afin de rendre visible la cohérence de la construction d'un parcours de recherche personnel durant le premier cycle. Une présentation orale de ce parcours et du projet plastique individuel est réalisée devant un jury extérieur à l'École à l'issue du sixième semestre, en vue de l'obtention du DNA. Si la première et la deuxième années forment un bloc, il y a un saut important entre la deuxième et la troisième années, qui explique certainement la demande des étudiants de plus de cours et les projets d'évolution de la formation. Le nombre d'heures d'enseignement est cohérent avec la formation et sa progression rapide vers l'autonomie de l'étudiant en troisième année. Le ratio entre temps de pratique et temps de théorie est stable du fait de l'organisation des enseignements par Situations en première et deuxième années.

Tout l'enseignement est en présentiel à l'exclusion des modalités mises en œuvre durant l'année 2019-2020. Les conditions d'accueil des étudiants salariés, sportifs et/ou en situation de handicap sont évoquées en indiquant une adaptation « au cas par cas » de l'emploi du temps. Un dispositif spécifique d'accompagnement est mentionné, mais non décrit, concernant la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap. Il est indiqué que cinq étudiants en situation de handicap sont présents en moyenne à l'École chaque année. Les échanges possibles avec la médecine préventive quant à l'adaptation des enseignements en regard de la diversité des handicaps ne sont pas mentionnés. Par ailleurs, ces informations ne figurent pas sur le livret étudiant, ni sur le catalogue des cours. Une permanence psychologique et des référents addictions ont été mis en place successivement en 2019 et 2016. Il n'est pas précisé pourquoi, comment cette décision a été prise et quel en est le résultat ou les suites.

Les formations en alternance, la formation continue, la Validation d'Acquis d'Expérience (VAE) sont pour le moment inexistantes ou en projet.

La présentation de l'établissement évoque une « une sensibilisation à la recherche » dès le premier cycle. En troisième année, l'atelier d'écriture, obligatoire, prend le nom de « Recherche, analyse et écriture du projet » et prépare à la « note écrite » présentée au DNA. Il n'est pas explicitement mentionné dans le livret de cours de quelle façon le partenariat avec le CRENAU et le programme *Penser depuis la Frontière* ou *Ateliers de troubles épistémologiques* permettent d'adosser les enseignements du premier cycle au travail de recherche mené par les membres de l'établissement, contrairement à une mention très claire et explicite concernant le deuxième cycle. Il n'est pas mentionné non plus de quelle façon la présence obligatoire des étudiants durant les conférences, colloques et journées d'études est prise en compte.

La pratique de l'anglais se fait tout le long du cursus, elle est orientée vers la mobilité internationale, avec une attention particulière à l'usage de la langue dans un accompagnement à la professionnalisation. En troisième année, l'Établissement offre la possibilité d'une pratique du coréen visant à préparer les mobilités à venir durant le deuxième cycle. Le dossier précise que les modalités d'enseignement présentent actuellement un encadrement trop faible par rapport aux besoins des étudiants ainsi qu'à une répartition par niveau de maîtrise de la langue.

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas formalisés par la signature d'un contrat, il existe cependant des coordinateurs par Situations et un pour le DNA, dont le rôle est aussi celui de suivi des étudiants. Des rendez-vous et des temps d'échanges plus informels, hebdomadaires et semestriels sont également indiqués, ainsi qu'un éventuel « suivi particulier » décidé en commission de fin de semestre, afin entre autres, d'accompagner les possibles réorientations des étudiants au cours du premier cycle. Ces mesures ont encore peu de prolongements. Un dispositif de « parrainage » des étudiants première année par les étudiants de deuxième année est mentionné dans un des procès-verbaux de la commission de la vie étudiante mais pas dans le dossier. Des dispositifs comme les cellules d'écoute ou des modalités de luttes contre les discriminations n'apparaissent pas. Il n'est pas fait mention de la désignation d'un référent pour aucun des deux sites.

L'Établissement a mis en place une charte d'utilisation de l'informatique et du réseau et les étudiants, comme l'équipe pédagogique, bénéficient d'un environnement numérique très largement utilisé. Cela semble faciliter les démarches administratives, la transmission des informations relatives au cadre pédagogique, ainsi que le suivi des étudiants. L'usage des équipements numériques mis à disposition des étudiants est largement établi dans le cadre des toutes les Situations et des Ateliers transversaux dès le premier cycle. Aucune observation spécifique n'est transmise quant à la situation particulière de l'année 2020-2021.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique prend la forme d'un accompagnement à la réflexion quant au statut de l'auteur dans le cadre des ateliers d'écriture durant le deuxième cycle et d'un travail de fond autour des ressources documentaires de la bibliothèque. Cette formation est surtout concentrée en quatrième année, autour d'un « atelier sur les droits d'auteurs » pris en charge par une association spécialisée (Leafy).

Pilotage

Sur la période évaluée, l'établissement était piloté par un directeur général et une direction par site.

L'équipe pédagogique est constituée de théoriciens issus des milieux académiques, de professionnels du monde de l'art, d'artistes et de créateurs, ce qui permet un apprentissage de l'art par l'art tout en ayant une réelle assise théorique. Le nombre des enseignants est en cohérence avec le nombre d'étudiants sur les deux sites. Les statuts des enseignants sont présentés avec clarté et la plupart des enseignants de Nantes enseignent à la fois en premier et en deuxième cycle, ce qui crée un cadre d'apprentissage positif et une cohésion d'équipe.

L'organigramme précise la présence d'une équipe de 38 enseignants. On remarque que concernant la parité, il y a de grands écarts au sein de chaque spécificité d'enseignement : les artistes et les professionnels sont en grande majorité des hommes et les théoriciens sont en grande majorité des femmes. La part des intervenants extérieurs est importante (24 à 30 intervenants annuels en premier cycle) et concernent les conférences, les *workshops* et les projets, l'enseignement étant en majorité assuré par des professeurs de l'École, contractuels ou titulaires. La documentation ne fait pas mention de l'existence d'un dispositif d'accompagnement au Doctorat pour les enseignants (l'équipe comporte à ce jour 1 docteur parmi les artistes enseignants). Il n'est pas fait mention de séminaires annuels réguliers d'entrée et de sortie d'année qui réunissent l'ensemble des enseignants mais seulement de celui organisé en 2019.

Les instances se réunissent régulièrement et répondent ainsi aux demandes statutaires et à la norme de ces établissements. Le Conseil pédagogique, scientifique et de la vie étudiante (CPSVE), le Conseil de perfectionnement, Le Conseil d'administration et la Commission de la vie étudiante forment les quatre instances permettant les prises de décision et perspectives pour l'établissement. Deux étudiants, trois enseignants et deux membres du personnel administratif et technique siègent au conseil d'administration. Les enjeux des deux sites sont bien représentés par des élus associés aux enjeux locaux. Il n'est pas précisé dans les statuts si les étudiants élus sont issus des deux sites ou du seul site nantais. Le comité a noté des vacances récurrentes dans la représentation enseignante et étudiante dans les conseils.

La commission de la vie étudiante se réunit de façon régulière et permet de fluidifier les échanges entre équipe pédagogique, équipe de direction et étudiants. La commission de la vie étudiante et le CPSVE sont communs aux deux sites et des représentants communs aux deux sites y siègent. Le choix de l'Établissement de marquer l'importance des enjeux scientifiques dans le cadre du CPSVE permet d'envisager la place de la recherche, liée a priori de façon structurelle aux enjeux pédagogiques et de vie étudiante. Néanmoins, on s'étonne, qu'en parallèle, une commission recherche ne soit pas mise en place entre les acteurs de la recherche.

Le Conseil de perfectionnement doit encore trouver son mode d'organisation et de travail régulier, les premiers temps de rencontre n'ont pu avoir lieu du fait de la situation sanitaire pour les années 2020-2021. Le circuit décisionnel entre ces Conseils et les Commissions apparaît logique pour permettre de prendre en compte les divers enjeux relatifs à l'établissement dans les instances. Il reste toutefois peu lisible par les étudiants et semble souffrir d'un manque de concertation avec la communauté enseignante.

Quant à l'organisation administrative, les choix de mutualisation effectués sont rationnels et répondent avec précision aux nécessités respectives des deux sites. Le maintien des services par site est justifié par la volonté d'accueillir un nombre plus important d'étudiants grâce à l'occupation de nouveaux locaux et par les spécificités de chacun des deux sites. Les deux sites bénéficieront de bâtiment neufs, pensés spécifiquement pour l'enseignement et la pratique artistique, ainsi que les activités para-pédagogiques (*Open School*). L'adoption successive du service Partage et du logiciel Ganesh dans les dernières années accompagne de façon fluide les organisations pédagogiques inter-sites grâce à l'interconnexion.

L'organisation administrative est pensée en correspondance entre les coordinateurs par Situations et niveaux (DNA et Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - DNSEP) et le travail d'une coordinatrice pédagogique et son assistante pour le site de Nantes.

Les modalités et les critères d'évaluation des étudiants sont clairement énoncés dans le catalogue de cours ainsi que dans le livret de l'étudiant. La pratique artistique est évaluée de façon collégiale par l'équipe pédagogique et ce, par Situations sous la forme d'une présentation orale. Le travail théorique associe des rendus écrits, oraux et l'évaluation d'un cahier de recherches.

L'Établissement applique le principe de la seconde chance et permet aux étudiants de rattraper des crédits (jusqu'à 8 crédits maximum) d'un semestre à l'autre par année, également dans le contexte d'une mobilité

étudiante et ce sur l'ensemble du premier cycle. Les appréciations et les résultats sont communiqués aux étudiants à l'issue de chaque semestre. Le redoublement est possible mais soumis à la décision de la Commission de fin de semestre, souveraine. Il est mentionné qu'il est possible pour les étudiants de valoriser leur parcours de premier cycle par une VAE s'ils n'obtiennent pas les crédits nécessaires à la présentation du diplôme. Cependant, cette démarche ne peut pas être effectuée au sein même de l'établissement.

L'obtention du DNA ne vaut pas accès au deuxième cycle, les parcours des étudiants sont évalués dans le cadre d'une commission d'admission dans le deuxième cycle. Les jurys de diplôme sont conformes aux textes réglementaires, mais le comité n'a pas pu vérifier la parité faute de données. Ils ont été adaptés pour l'année 2020-2021 afin de correspondre au mieux au contexte sanitaire.

Le supplément au diplôme est mis en place pour le seul DNSEP.

Résultats constatés

Il est à noter que les effectifs sont donnés de manière globale pour les deux cycles. Ceux-ci sont en constante progression, entre autres du fait des capacités d'accueil élargies depuis l'occupation des nouveaux bâtiments sur le site de Nantes. 238 étudiants en 2015, 357 en 2017. On note une baisse, 222 étudiants, en 2018, du fait de la transition dans la nouvelle école. Les effectifs sont de 385 étudiants en 2019. L'attractivité de l'École au niveau national est très forte en premier cycle, avec des étudiants très majoritairement issus d'autres régions (provenance Pays de la Loire : maximum 22 %).

En première année la proportion d'étudiants étrangers est encore faible, mais la mise en place des classes préparatoires internationales a pour volonté de renforcer l'attractivité de l'établissement dès le premier cycle. La très large majorité des candidats reçus en première année viennent de classes préparatoires publiques et privées (entre 60 % et 85 % selon les années). La mise en place des Estuaires sur le site de Saint Nazaire devrait permettre une plus large proportion d'étudiants locaux reçus au concours d'entrée au sein de l'établissement, de même que le dispositif Lycéens aux Beaux-arts. Les proportions de candidats issus de baccalauréats généraux, professionnels ou techniques ne sont pas indiquées. Les épreuves du concours d'entrée correspondent aux modalités habituelles, une dérogation peut être demandée pour des candidats non bacheliers. Les commissions d'équivalence ne sont pas présentées quant à leur structure ni leur organisation mais seulement quant aux prérequis demandés et aux résultats.

Les taux de réussite au DNA sont très bons, approchant les 90 %. Il n'est pas indiqué le nombre de mentions et de félicitations au diplôme de premier cycle. Ces chiffres indiquent que l'accompagnement et la préparation au diplôme ainsi que le suivi tout au long du premier cycle sont de grande qualité et résultent de la politique de l'établissement qui ne permet pas aux candidats les plus faibles de présenter le diplôme. Si mention est faite que la presque totalité des étudiants ayant obtenu leur DNA poursuivent leurs études par la suite, rien n'est indiqué quant au devenir de ceux et celles qui n'obtiendraient pas leur diplôme ou ne pourraient pas présenter le DNA du fait de résultats insatisfaisants. Il est difficile de lire avec clarté le pourcentage de réussite des étudiants entre l'entrée en première année et le passage de diplôme en troisième année, et celui des abandons en cours de premier cycle.

Les étudiants boursiers sont en effectifs relativement constants (30 % au minimum) durant les cinq dernières années et en augmentation durant les deux dernières années. L'Établissement valorise par ailleurs les emplois étudiants utiles à l'institution en sollicitant les étudiants comme les *alumni* pour l'accompagnement de projets culturels et d'éducation artistique. La part d'étudiants qui occupent un emploi pour financer leurs études hors école n'est pas communiquée, ni les données genrées, alors que les étudiants sont sollicités à ce sujet depuis 2015.

Le suivi des diplômés se fait suivant un questionnaire mis en place suite à un séminaire interne. Il est regrettable en revanche que le choix ait été fait de n'envoyer ce questionnaire qu'aux anciens diplômés du DNSEP, et non du DNA, ce qui ne permet pas de connaître la situation des étudiants ayant quitté l'établissement avant le deuxième cycle, ni la nature ou le taux de leur insertion professionnelle. Le nombre d'heures d'enseignement de préparation à la vie professionnelle par étudiant, s'il est important en première année (48h), demeure faible ou inexistant durant la deuxième et troisième année du deuxième cycle.

Depuis 2015, les étudiants de l'École évaluent leur formation via trois outils ou instances : les commissions de la vie étudiante, les séminaires thématiques et un questionnaire en ligne annuel, validé par la CPSVE. Ce dernier n'est pas accompagné ici de résultats complets ni d'outils statistiques d'analyse des données. Le taux de participation est satisfaisant (au moins 50 %) et les résultats sont transmis annuellement au CPSVE.

Les étudiants s'estiment bien informés et accompagnés, exception faite du rôle et de l'organisation des instances de leur établissement. Les étudiants regrettent de façon générale un manque de rencontres entre

les étudiants des Situations puis des Parcours pour le deuxième cycle. Ils regrettent également de ne pas pouvoir bénéficier de plus d'enseignements et d'ateliers, ce qui indique de façon positive une appétence pour les enseignements dispensés dans l'établissement. Enfin, ils seraient désireux d'un meilleur accompagnement en troisième année et à l'insertion professionnelle. Il n'est pas précisé si des outils comparables sont mis en place sur le site de Saint Nazaire.

Le dossier est très clair et bien articulé, il permet de bien comprendre les deux diplômes, leurs objectifs et les choix pédagogiques singuliers qui ont été faits. La méthodologie propre à ce temps d'autoévaluation n'est pas précisée, il apparaît que les temps d'échanges et de débats et les chantiers de travail se sont tenus au premier semestre 2021, après la phase de rédaction de l'autoévaluation. Il n'apparaît pas de façon claire si les propositions de restructurations qui conduiraient à une plus grande circulation intersites ont été envisagées en dialogue avec les équipes pédagogiques et administratives.

Sur de nombreux points, le processus d'auto-analyse a été mené à son terme, les points faibles ont été repérés et certains ont déjà été solutionnés ou sont en cours de réflexion.

Conclusion

Principaux points forts :

- La qualité et la cohérence du dossier, qui reflètent celles de l'offre pédagogique de ce diplôme ;
- La remarquable stratégie internationale dont le choix d'une mobilité à l'étranger dès le premier cycle ;
- Le choix pédagogique fort et singulier d'une construction d'un parcours par Situations en première et deuxième années ;
- Le projet *Open School* et les équipements offerts par le nouveau site de l'établissement à Nantes.

Principaux points faibles :

- La troisième année marquant une différence trop importante après l'organisation des deux premières années en Situations ;
- L'absence de référents formés, de cellule d'écoute, d'une charte et d'informations pour la lutte contre les formes de discriminations et de harcèlements ainsi que des informations relatives à l'accompagnement social et médical des étudiants ;
- L'absence de supplément au diplôme ;
- Le manque de précisions dans le recueil de certaines données sur les étudiants : redoublement, abandon, échec, devenir professionnel, réorientation ;
- Le peu de temps consacré en deuxième et troisième années aux enseignements et aux situations relatifs à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle.

Analyse des perspectives et recommandations :

Remarque préliminaire : Lors de la visite, le comité n'a rencontré que des étudiants inscrits à l'École après la période évaluée, ce qui n'a pas permis de compléter le dossier d'autoévaluation par le point de vue des étudiants durant la période concernée.

Il serait pertinent de pouvoir suivre une cohorte d'étudiants pendant les trois années du cycle en distinguant les étudiants issus de l'année précédente, les redoublants et ceux admis en équivalence. Ceci permettrait d'avoir un tableau précis des abandons, des échecs, des redoublements, ainsi que du devenir des étudiants ayant quitté l'École. La mise en place d'une telle analyse permettrait d'orienter des évolutions bénéfiques à la fois pour favoriser la mobilité des étudiants en interne et pour apporter des améliorations pédagogiques en vu

d'une intégration professionnelle satisfaisante. L'écart entre les deux premières années et la troisième mérite une grande attention pour retrouver une juste progressivité. La demande d'autonomie en troisième année est ressentie par les étudiants comme un isolement après le tronc commun des Situations, alors que l'on connaît l'importance de l'exemplarité et du co-développement entre étudiants surtout pour les plus jeunes. Les demandes de plus de cours, de parrainages renforcés et prolongés sont révélatrices, notamment d'une demande de porosité plus grande entre les Situations. Une évolution dans ce sens pourrait s'envisager sans porter atteinte à la qualité de la proposition pédagogique de ce cycle ni à sa singularité.

La stratégie de l'École résolument tournée vers l'international est saluée. Comme il l'est noté dans le dossier, elle demande aujourd'hui une réflexion sur son devenir. Le comité tient à préciser que la situation sanitaire que nous venons de vivre et le devenir écologique de notre planète peuvent remettre en question ces choix qui demandent donc à être finement analysés afin de penser à nouveaux frais les mobilités internationales sans pour autant les freiner, voire même les encourager mais en tenant compte des contraintes nouvelles.

Les vacances de postes dans les instances représentatives sont inquiétantes et interrogent la réalité de la collégialité du pilotage. Une communauté réaffirmée est la garantie nécessaire au bon développement de l'établissement.

Enfin, il est souhaitable que soit mise en œuvre une politique de lutte contre les discriminations et le harcèlement. Que ce soit par la mise en place d'une cellule d'écoute dédiée, par la nomination de référents et leur formation, par un travail avec des associations dédiées à ces sujets, il est nécessaire que ces questions soient désormais abordées et travaillées par tous au sein de l'École.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE MASTER

Présentation de la formation

La formation de deuxième cycle option *Art* est un cursus de deux années qui conduit au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) de grade master. Il est pensé comme un ensemble pour que l'étudiant puisse mettre en œuvre un projet théorique et plastique personnel de façon progressive, un « territoire artistique » qu'il présentera à un jury extérieur.

Analyse

Finalité

La formation est préparée sur le site de Nantes. Le cursus de deux années en quatre semestres constitue la phase projet et se situe clairement dans la continuité du premier cycle ou phase programme. L'enseignement s'inscrit dans le champ de la création et de la recherche contemporaine et les deux années sont pensées comme un ensemble.

Lors de son entrée en master, l'étudiant choisit de s'inscrire au sein de l'un des quatre parcours proposés par les enseignants et exposés avec clarté et précision. La quatrième année est consacrée aux expériences hors établissement avec les stages et les Projections Internationales afin de déplacer, d'accompagner et de nourrir le processus plastique et de recherche des étudiants, tandis que la cinquième année est dédiée dans sa totalité à la préparation du DNSEP.

Il est possible de combiner ce parcours avec un double cursus dans le cadre du master *Civilisation, culture et société*, co-organisé en partenariat avec l'Université de Nantes.

Les objectifs du diplôme sont formulés de façon claire, tant dans les catalogues de cours que dans le livret de l'étudiant. L'équipe pédagogique fait preuve d'une volonté marquée de décrire les enseignements par grille de compétences et de souligner leur évolution tout au long du deuxième cycle, dans un accompagnement marqué à la construction d'un parcours personnel, à l'autonomie et à la professionnalisation. Ces compétences sont bien identifiées et décrites dans un parcours de « cheminement », soulignant une construction par étape entre la quatrième et la cinquième année.

Le travail de partenariat avec l'Université de Nantes mènera à terme à un véritable portefeuille numérique de compétences (*Open Badge*, perspective 2021-2026) accessible aux étudiants de l'établissement.

Les débouchés du DNSEP sont majoritairement une insertion professionnelle accompagnée, entre autres, par l'obligation de stages renouvelée dès la première année du deuxième cycle (septième et huitième semestre). Les étudiants sont peu nombreux à poursuivre leur parcours dans l'enseignement supérieur, soit vers des post-diplômes, soit en inscrivant leur parcours vers une formation universitaire.

Positionnement dans l'environnement

Le nouveau positionnement du site de Nantes depuis 2017 (« quartier de la création » sur l'île de Nantes) accentue plus encore l'ambition d'être un lieu de formation, mais aussi un acteur de la vie artistique, scientifique et culturelle.

Il apparaît que l'Établissement met en œuvre un grand nombre de partenariats, renouvelés à la faveur d'actions spécifiques, sans toutefois que les documents associés permettent d'en saisir le nombre avec précision. Ces partenariats sont renforcés depuis 2018, date de la constitution de l'Établissement public de coopération culturelle – EPCC Nantes-Saint Nazaire. La localisation centrale du nouveau site de Nantes inscrit les étudiants au sein d'un « campus élargi » au cœur d'un quartier largement dédié à la culture et à la création, offrant des ressources nombreuses et diversifiées pour les étudiants et la construction d'un réseau

professionnel. La forte attractivité de l'École à l'échelle nationale et internationale est l'une des conséquences de ces partenariats directement profitables aux étudiants au fil de leur cursus.

La mise en place récente du projet de l'Open School inscrit l'établissement au cœur du paysage des acteurs de la vie artistique et culturelle. L'Établissement est en lien avec les structures académiques et montre de réels efforts de consolidation ou de mise en œuvre de partenariats, tant avec l'Université de Nantes qu'avec d'autres écoles locales, publiques ou privées. Les partenariats touchent de façon directe l'organisation des offres de formations et la mise en commun de ressources logistiques matérielles ou de la recherche, aux bénéfices des étudiants. Ces partenariats dirigent vers la construction d'un post-diplôme pérenne sur le site de Nantes et une réflexion autour d'un troisième cycle correspondant à un doctorat.

La recherche est un élément qui accompagne le parcours pédagogique des étudiants de deuxième cycle notamment dans le cadre des Projections Internationales. Il n'est pas précisé de quelle façon les projets de recherche auxquels sont associés les enseignants, au sein du Centre de recherche nantais architectures urbanités (CRENAU) de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nantes, infuse directement le cadre de formation sinon dans l'un des parcours. La régularité des productions scientifiques permet d'envisager leur diffusion auprès des étudiants de l'établissement. Une collaboration avec l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) autour de la valorisation des mémoires de DNSEP produits par les étudiants est mentionnée mais n'est pas détaillée.

Les partenariats avec le monde socio-économique sont réguliers et accompagnent l'organisation des enseignements, des activités pédagogiques et de l'insertion professionnelle. Les collaborations avec les structures culturelles et artistiques sont les plus nombreuses et concernent le très large spectre de la création contemporaine.

Les stages effectués par les étudiants à partir de la quatrième année le sont majoritairement à l'extérieur des dispositifs proposés par l'École. Il apparaît que la très grande majorité des étudiants de deuxième cycle effectue son stage auprès d'artistes en tant qu'assistants, ce qui leur permet de saisir de façon concrète le contexte professionnel auquel ils se destinent mais ne leur permet pas forcément de bénéficier de ce réseau de partenariat afin d'envisager une pluriactivité moins éloignée de leur cadre de formation. La mise en place d'un DNSEP en alternance est à l'étude pour le prochain contrat quinquennal.

Les coopérations internationales sont l'axe fort et structurant de l'établissement surtout en deuxième cycle. La possibilité est très largement offerte aux étudiants de réaliser un séjour à l'étranger dans le cadre de leur formation avec les Projections internationales dans les Campus de Marfa/Houston, Dakar/Rufisque, Séoul/Suncheon). Les étudiants se retrouvent au cœur d'un campus leur permettant des rencontres avec des artistes, des chercheurs et un écosystème artistique étranger. Une trentaine d'étudiants par année, entre 60 % et 90 % d'une promotion, bénéficient de ces Projections. D'autres mobilités plus longues se font grâce aux 40 partenariats en destination de 24 pays en Europe et dans le monde.

Dans le cadre de la mobilité sortante, des bourses d'un montant de 1 000 euros sont attribuées aux étudiants sous la forme d'un contrat d'études ; pourtant les dépenses associées sont encore considérées comme un « frein important » par les étudiants.

La mobilité entrante concerne spécifiquement des étudiants qui souhaiteraient rejoindre l'École en quatrième année. L'établissement a obtenu en 2019 le label « Bienvenue en France ». L'information à destination des étudiants étrangers, en anglais, est claire et facilement accessible sur le site de l'École. Des cours de français langue étrangère au sein de l'établissement améliorerait encore l'intégration des étudiants internationaux.

Organisation pédagogique

L'enseignement se propose de façon ciblée dès le premier semestre du deuxième cycle à travers des enseignements organisés par le biais de quatre parcours : *Construire le(s) monde(s)*, *Forme du réel*, *Faire œuvre* et *Action*. L'étudiant en choisit un pour la durée de son master. Au sein des parcours sont articulés enseignements pratiques, théoriques, techniques et historiques. La possibilité pour un étudiant de changer de parcours, ou bien de pouvoir rencontrer des enseignants d'un autre parcours, si cela lui semble nécessaire pour son travail, n'est pas explicite. Comme le soulignent les étudiants, les modalités inter-parcours ne semblent pas encore mises en œuvre et une transversalité plus forte et clairement explicitée est souhaitée.

La quatrième année est également structurée par les Projections internationales en continuité avec l'organisation générale du premier cycle. Un accent est également proposé autour de la professionnalisation. L'emploi du temps des deux semestres de quatrième année est identique. Le tableau des Unités d'enseignement (UE) est cohérent avec ce découpage et rend lisible les enjeux de la formation.

La cinquième année est distincte et pensée en complémentarité comme une phase projet préparatoire au DNSEP, où l'autonomie est privilégiée. Le premier semestre pérennise l'organisation en parcours et structure l'accompagnement méthodologique. Les enseignements se concentrent sur la préparation et le suivi du DNSEP, avec un emploi du temps « ouvert » durant le deuxième semestre et une attention particulière à la production plastique et la finalisation du mémoire. La présentation orale de ce parcours et du projet plastique individuel est faite devant un jury extérieur à l'établissement en vue de l'obtention du DNSEP.

On observe une volonté forte d'ancrer les étudiants dans une démarche de recherche avec un approfondissement progressif d'un parcours personnel au fil des années et des semestres du deuxième cycle. Le temps d'heures d'enseignement est cohérent avec la formation et sa progression vers l'autonomie de l'étudiant. Le ratio entre temps de pratiques et temps de théorie est stable du fait de l'organisation des enseignements par parcours en quatrième et cinquième année.

Les étudiants en master ont la possibilité de réaliser un double cursus privilégié par l'organisation du master *Civilisation, culture et société*, en partenariat avec l'Université de Nantes. Cette formation est pensée afin de former des professionnels et d'accompagner les étudiants vers un parcours doctoral. Une vingtaine d'étudiants en moyenne suivent ce double cursus et il y a une très faible proportion d'étudiants qui suivent des enseignements libres proposés par l'Université.

Tout l'enseignement est en présentiel à l'exclusion de l'année 2019-2020. Les conditions d'accueil des étudiants salariés, sportifs et/ou en situation de handicap sont évoquées en indiquant une adaptation « au cas par cas » de l'emploi du temps. Un dispositif spécifique d'accompagnement est mentionné, mais non décrit, concernant la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap. Il est indiqué que cinq étudiants en situation de handicap sont présents en moyenne à l'École chaque année. Les échanges possibles avec la médecine préventive quant à l'adaptation des enseignements en regard de la diversité des handicaps ne sont pas mentionnés. Par ailleurs, ces informations ne figurent pas sur le livret étudiant, ni sur le catalogue des cours. Une permanence psychologique et des référents addictions ont été mis en place successivement en 2019 et 2016. Il n'est pas précisé quels en sont le résultat ou les suites.

Les formations en alternance, la formation continue, la prise en compte de la Validation d'acquis d'expériences (VAE) sont pour le moment inexistantes ou en projet.

La présentation de l'établissement souligne que les étudiants sont éclairés sur l'actualité de la recherche lors des séminaires en deuxième cycle et accompagnés s'ils souhaitent poursuivre en doctorat. Cette possibilité est peu suivie par les étudiants à ce jour.

En deuxième cycle, l'atelier d'écriture contemporaine obligatoire n'est pas identifiable directement parmi les UE. Le partenariat avec le CRENAU et le programme *Penser depuis la Frontière* ou *Ateliers de troubles épistémologiques* permettent en partie d'adosser les enseignements du deuxième cycle au travail de recherche mené par les membres de l'établissement. Si les étudiants sont initiés à la recherche notamment dans le cadre de leur mémoire, ce n'est qu'au sein du parcours *Construire le(s) monde(s)* que la recherche portée par l'École et l'ENSA est en lien avec l'enseignement. Il est apparu clairement lors des entretiens lors de la visite que la recherche de l'École est considérée comme « satellite », réalisée hors de l'École et adossée à un laboratoire extérieur contrairement à ce qui avait été mis en place avant 2010.

La pratique de l'anglais ou du coréen se fait tout le long du cursus de deuxième cycle. Elle est orientée vers la mobilité internationale, avec une attention particulière à l'usage de la langue dans un accompagnement à la professionnalisation. Les Projections internationales permettent la mise en œuvre d'enseignements et de workshops en anglais. De l'aveu de l'établissement, les modalités d'enseignement présentent actuellement un encadrement trop faible par rapport aux besoins et aux niveaux des étudiants.

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas formalisés par la signature d'un contrat, il existe cependant des coordinateurs par parcours et un pour le DNSEP, dont le rôle est aussi celui du suivi des étudiants. Un éventuel « suivi particulier » est décidé en commission de fin de semestre en collégialité avec l'ensemble des enseignants de master afin d'accompagner les possibles réorientations des étudiants au cours du deuxième cycle. Le comité n'a pas d'indication sur le nombre d'étudiants réorientés en deuxième cycle, ni de précision sur les orientations choisies. Certains étudiants intégrant l'École en quatrième année peinent à s'adapter à l'organisation de l'établissement et à comprendre son pilotage.

Des dispositifs spécifiques d'aide à l'intégration des étudiants, comme les cellules d'écoute ou des modalités de lutte contre les discriminations et les harcèlements n'existent pas. Il n'est fait mention de la désignation d'un référent pour aucun des deux sites.

L'Établissement a mis en place une charte d'utilisation de l'informatique et du réseau et les étudiants comme l'équipe pédagogique bénéficient d'un environnement numérique très largement utilisé. L'usage des

équipements numériques est largement établi dans le cadre de toutes les Situations et des Ateliers transversaux dès le premier cycle. Aucune observation spécifique n'est transmise quant à la situation particulière de l'année 2021/2020.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique prend la forme d'un accompagnement à la réflexion quant au statut de l'auteur dans le cadre des ateliers d'écriture durant le deuxième cycle et d'un travail de fond autour des ressources documentaires de la bibliothèque. Cette formation est surtout concentrée en quatrième année, autour d'un « atelier sur les droits d'auteurs » pris en charge par une association spécialisée (Leafy).

Pilotage

Sur la période évaluée, l'établissement était bien piloté par un directeur général et une direction par site. Le nouveau bâtiment offre de bonnes conditions de travail, même si paradoxalement il semble rendre les échanges plus difficiles. Un temps d'adaptation semble encore nécessaire pour qu'il soit pleinement « habité » par tous les acteurs de l'École.

L'équipe pédagogique de 38 enseignants est constituée de théoriciens issus des milieux académiques, de professionnels du monde de l'art et d'artistes et de créateurs ce qui permet un apprentissage de l'art par l'art tout en ayant une réelle assise théorique. Le nombre des enseignants est en cohérence avec le nombre d'étudiants. On remarque néanmoins qu'au sein des différents corps d'enseignants, il n'y a pas de parité. Les artistes sont en grande majorité des hommes et les théoriciens, en grande majorité des femmes, déséquilibre que l'on retrouve dans certains parcours comme dans *Faire œuvre*.

Les statuts des enseignants sont présentés avec clarté et la plupart des enseignants de Nantes enseignent à la fois en premier et en deuxième cycles. On retrouve certains enseignants dans plusieurs parcours. La part des intervenants extérieurs est importante, mais l'enseignement est en majorité assuré par des professeurs de l'École contractuels ou titulaires. La documentation ne fait pas mention de l'existence d'un dispositif d'accompagnement au doctorat pour les enseignants.

Les instances se réunissent régulièrement lors de réunions de concertation et répondent ainsi aux demandes statutaires et à la norme de ces établissements. Le Conseil pédagogique, scientifique et de la vie étudiante (CPSVE), le Conseil de perfectionnement, le Conseil d'administration et la Commission de la vie étudiante forment les quatre instances permettant les prises de décision et perspectives pour l'établissement.

Deux étudiants, trois enseignants et deux membres du personnel administratif et technique sont réputés siéger au Conseil d'administration. Les enjeux des deux sites sont bien représentés par des élus associés aux enjeux locaux. Le comité a noté des vacances récurrentes dans la représentation enseignante et étudiante dans les conseils. Il n'est pas précisé dans les statuts si les étudiants élus sont issus des deux sites ou du seul site nantais.

La Commission de la vie étudiante se réunit de façon régulière et fluidifie les échanges entre équipe pédagogique, équipe de direction et étudiants. Cette commission permet de préparer le travail du CPSVE. Il semble que cette commission, comme le CPSVE ne se tient que pour le seul site nantais. Il a été également relevé l'absence de séminaires réunissant l'ensemble des enseignants notamment à la fin et au début de l'année universitaire.

Le choix de l'établissement de marquer l'importance des enjeux scientifiques dans le cadre du CPSVE permet d'envisager la place de la recherche, liée a priori de façon structurelle aux enjeux pédagogiques et de vie étudiante. Néanmoins on s'étonne, qu'en parallèle, une commission recherche ne soit pas mise en place entre les acteurs de la recherche.

Le Conseil de perfectionnement doit encore trouver son mode d'organisation et de travail régulier, les premiers temps de rencontre n'ont pu avoir lieu du fait de la situation sanitaire en 2020-2021. Si le circuit décisionnel entre ces conseils et ces commissions semble lisible et logique, il apparaît comme « opaque » auprès des étudiants et souffre d'un manque de concertation auprès des enseignants.

Quant à l'organisation administrative, les choix de mutualisation effectués sont rationnels et répondent avec précisions aux nécessités respectives des deux sites. Le maintien des services par site est justifié par la volonté d'accueillir un nombre plus important d'étudiants grâce à l'occupation de nouveaux locaux et par les spécificités de chacun des deux sites. L'organisation administrative est pensée en correspondance entre les coordinateurs par Situations et niveaux (DNA et DNSEP) et le travail d'une coordinatrice pédagogique et son assistante pour le site de Nantes.

Les deux sites bénéficieront de bâtiment neufs, pensés spécifiquement pour l'enseignement et la pratique artistique, ainsi que les activités para-pédagogiques (*Open School*).

Les modalités et les critères d'évaluation des étudiants sont clairement énoncés dans le catalogue de cours ainsi que le Livret de l'étudiant. La pratique artistique est évaluée de façon collégiale par l'équipe pédagogique et par *parcours* sous la forme d'une présentation orale. Un bilan de semi-semester apparaît dans certains documents, dont on ne sait s'il est le seul bilan semestriel ou s'il vient en plus d'un bilan de fin de semestre. On remarque qu'une commission de fin de semestre réunit l'ensemble des enseignants. Le travail théorique associe des rendus écrits, oraux et l'évaluation de l'avancement du mémoire. Ces deux modalités d'évaluation conjointes visent à accompagner les étudiants dans la mise en œuvre d'une « dynamique de projet » pour les premiers semestres du deuxième cycle.

L'Établissement applique le principe de la seconde chance et permet aux étudiants de rattraper des crédits d'un semestre à l'autre par année, dans le contexte d'une mobilité étudiante et durant les trois premiers semestres du deuxième cycle. Les appréciations et les résultats sont communiqués aux étudiants à l'issue de chaque semestre. Le redoublement est possible, mais soumis à la décision de la commission de fin de semestre, souveraine. Il est mentionné qu'il est possible pour les étudiants de valoriser leur parcours de premier cycle par une VAE s'ils n'obtiennent pas les crédits nécessaires à la présentation du diplôme. Cette démarche ne peut pas être effectuée au sein même de l'établissement.

Les jurys de diplôme sont conformes aux textes réglementaires, mais le comité n'en a pas d'exemple et ne peut donc vérifier s'ils sont à parité. Les excellents taux de réussite montrent la qualité de suivi des étudiants au fur et à mesure du deuxième cycle. Ils ont été adaptés pour l'année 2020-2021 afin de correspondre au mieux au contexte sanitaire.

Le supplément au diplôme est mis en place depuis 2016-2017 et permet d'envisager les compétences individuelles acquises par l'étudiant durant son deuxième cycle. Les stages et la participation aux ateliers transversaux peuvent faire l'objet d'une valorisation dans ce cadre.

Résultats constatés

Il est à noter que les effectifs sont donnés de manière globale pour les deux cycles. Ceux-ci sont de façon générale en progression, comme précisé pour le DNA, à l'exception de l'année 2018 du fait de l'occupation des nouveaux locaux sur le site de Nantes. L'accès au cycle se fait soit par une commission d'admission soit par une commission d'équivalence.

Le taux de réussite au DNSEP approche les 100 %. L'accompagnement et la préparation au diplôme ainsi que le suivi tout au long du deuxième cycle sont de grande qualité et résultent de la politique de l'établissement qui ne permet pas aux candidats les plus faibles de présenter le diplôme. En cas d'échec au DNSEP, il est possible de solliciter un redoublement au sein de l'École. Rien n'est indiqué quant au devenir de ceux et celles qui n'obtiendraient pas leur diplôme ou ne pourraient pas présenter le DNSEP du fait de résultats insatisfaisants. Il est difficile de lire avec clarté le pourcentage de réussite des étudiants entre l'entrée en quatrième année et le passage de diplôme en cinquième année et celui des abandons ou des réorientations en cours de deuxième cycle. Les questionnaires de suivi n'ont reçu qu'un faible taux de réponse et les chiffres ne présentent pas de façon spécifique la part de redoublants ou de nouveaux arrivants.

Les étudiants boursiers sont en effectif relativement constant (30 % au minimum) durant les cinq dernières années et en augmentation durant les deux dernières années. L'Établissement valorise par ailleurs les emplois étudiants utiles à l'institution. La part d'étudiants salariés n'est pas communiquée, ni les données genrées, alors que les étudiants sont sollicités depuis 2015.

Le suivi des diplômés se fait suivant un questionnaire mis en place après un séminaire interne, envoyé directement aux *alumni*. En 2019, un questionnaire a été envoyé aux diplômés DNA 2019 mais aucun étudiant n'a répondu. Quant aux anciens diplômés du DNSEP, le taux de réponse de leur questionnaire était d'à peine 20 % et ne permet pas de tirer des conclusions solides. Il est toutefois notable de constater la pluriactivité massive et non choisie. Le nombre d'heures d'enseignement de préparation à la vie professionnelle par étudiant, s'il est important en quatrième année (26) est inexistant durant la cinquième année, au regret des étudiants. L'Établissement propose en revanche un dispositif de soutien aux anciens diplômés très apprécié par les étudiants qui le jugent véritablement « utile ». Le retour des diplômés sur leur formation reste généralement positif, ils seraient toutefois désireux d'un meilleur accompagnement à l'insertion professionnelle.

Depuis 2015, les étudiants de l'École évaluent leur formation via trois outils ou instances : les commissions de vie étudiante, les séminaires thématiques et un questionnaire en ligne annuel, validé par la CPSVE. Ce dernier n'est pas accompagné de résultats complets ni d'outils statistiques d'analyse des données. Le taux de participation est satisfaisant (au moins 50 %) et les résultats sont transmis annuellement au conseil

pédagogique. Les étudiants s'estiment bien informés et accompagnés, exception faite du rôle et de l'organisation des instances de leur établissement. Les étudiants semblent avoir du mal à saisir les modes de pilotage et les grands enjeux de l'établissement.

Les enseignants ont participé au processus d'autoévaluation par les réunions, des questionnaires et les conseils. Néanmoins, il n'est pas fait mention de réunions régulières (en fin et en début d'année) pour dresser le bilan d'une année et construire celle qui vient.

L'évaluation précédente du Hcéres a été entendue et prise en compte pour partie. Le projet du nouveau bâtiment a freiné en partie la mise en œuvre concrète des chantiers qui ont émané de l'autoévaluation ainsi que de certains projets d'accompagnement des étudiants. Le dossier est très clair et bien articulé, il permet de bien comprendre les deux diplômes, leurs objectifs et les choix pédagogiques singuliers qui ont été faits. La méthodologie propre à ce temps d'autoévaluation n'est pas précisée, il apparaît que les temps d'échanges et de débats et les chantiers de travail se sont déroulés de février à avril 2020. Il n'apparaît pas de façon claire si les propositions de restructurations qui conduiraient à une plus grande circulation inter-sites ont été envisagées en dialogue avec les équipes pédagogiques et administratives. Sur de nombreux points, le processus d'autoanalyse a été mené à son terme, les points faibles ont été repérés et certains ont déjà été solutionnés ou sont en cours de réflexion.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une qualité et une cohérence du dossier qui reflètent celles de l'offre pédagogique pour ce cycle ;
- Une construction solide du cycle entre parcours et *Projections Internationales* ;
- Le bon dispositif d'accompagnement aux parcours artistiques des diplômés (*alumni*) ;
- La participation active de l'École dans la construction et le développement de l'écosystème artistique et culturel notamment avec le projet *Open School* ;
- La pertinence et la singularité des *Projections internationales*.

Principaux points faibles :

- L'absence de modalités de rencontres entre parcours et de modalités d'inter-parcours ;
- L'absence de référents formés, de cellule d'écoute, d'une charte et d'informations pour la lutte contre les formes de discriminations et de harcèlement et le manque d'informations relatives à l'accompagnement social et médical des étudiants ;
- La stratégie d'adossement à la recherche, celle-ci apparaissant encore trop extérieure à la pédagogie et à l'École ;
- La nécessité de développer encore les enseignements et les situations relatifs à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle.

Analyse des perspectives et recommandations :

Remarque préliminaire :

Lors de la visite, le comité n'a rencontré que des étudiants inscrits après la période évaluée, ce qui n'a pas permis de compléter le dossier d'autoévaluation par le point de vue des étudiants durant la période concernée.

Le suivi d'une cohorte d'étudiants durant les deux années du cycle semblerait pertinent. Il conviendrait de distinguer dans les tableaux les étudiants issus de l'École, ceux qui redoublent, ceux admis par équivalence, et de préciser alors la formation suivie auparavant. Le recueil et l'analyse de données permettraient d'observer la part d'abandons ou d'échecs, afin de faciliter la mise en œuvre d'une politique d'aide à la réussite notamment pour les étudiants extérieurs à l'École qui intègrent ce cycle.

L'organisation pédagogique en parcours démontre de grandes qualités, mais on peut s'interroger sur la perméabilité entre ces parcours. Il semble important de veiller à ce que des modalités inter-parcours soient mises en place et explicitées.

Une des grandes qualités de l'École est sa situation au sein d'un écosystème artistique et culturel auquel ses étudiants participent pleinement par différents dispositifs. Ce contexte génère peut-être d'ailleurs une demande accrue des étudiants en direction de dispositifs professionnalisants qui pourraient être encore développés.

Si les étudiants sont initiés à la recherche par différents biais, on comprend que la recherche est éloignée de la pédagogie et même de l'École, à l'instar du terme employé dans le dossier d'une « recherche satellite ». Une stratégie de recherche intégrant la spécificité d'une recherche-crédation, menée par des artistes et des théoriciens, permettrait d'équilibrer le choix actuel d'une recherche uniquement adossée à des laboratoires universitaires.

Au sein des *Projections internationales*, l'École a su mettre en œuvre à cet endroit un modèle singulier qui doit participer de la réflexion à venir. La stratégie de l'École résolument tournée vers l'international est saluée mais, comme il est annoncé dans le dossier, demande aujourd'hui une réflexion sur son devenir. Alors qu'on ne peut que souhaiter que le projet des campus internationaux se poursuive, le comité tient à préciser que la situation sanitaire que nous venons de vivre et le devenir écologique de notre planète peuvent remettre en question ces choix qui demandent donc à être finement analysés afin de penser à nouveaux frais les mobilités internationales sans pour autant les freiner, voire même les encourager mais en tenant compte des contraintes nouvelles.

Les vacances de postes dans les instances représentatives sont inquiétantes et interrogent la réalité de la collégialité du pilotage. Une communauté réaffirmée est la garantie nécessaire au bon développement de l'établissement.

Enfin, il est souhaitable que soit mise en œuvre une politique de lutte contre les discriminations et le harcèlement. Que ce soit par la mise en place d'une cellule d'écoute dédiée, par la nomination de référents et leur formation, par un travail avec des associations dédiées à ces sujets, il est nécessaire que ces questions soient désormais abordées et travaillées par tous au sein de l'École.

Observations de l'établissement

Nantes le 7 décembre 2022

Monsieur le Directeur,

J'ai bien pris connaissance du rapport définitif d'évaluation remis par le comité d'experts.

Les points forts énoncés, confortent la stratégie mise en œuvre par notre établissement et nous encourageant à poursuivre nos efforts en ce sens pour le prochain mandat 2021/2026. L'école des beaux-arts continuera à répondre à sa mission d'enseignement artistique d'une manière ambitieuse avec le souci constant de dispenser une formation d'excellence portée par une équipe qualifiée et mobilisée.

Dans la continuité de cette procédure d'accréditation, un « document stratégique pluriannuel » a été voté à l'unanimité au conseil d'administration 6 octobre 2021. Il identifie, dans un dialogue stratégique, les objectifs que portera l'établissement et leur modalité de mise en œuvre pendant la durée de la prochaine accréditation. Les orientations futures portent sur les items suivants :

- La démocratisation de l'accès à notre établissement et la diversité des recrutements
- L'inscription de l'établissement dans la stratégie territoriale d'enseignement supérieur
- La connexion aux réseaux professionnels de l'art contemporain français, européen et international
- Les nouvelles mobilités étudiantes dans le contexte post-Covid et éco-responsable
- Un pôle artistique et culturel d'envergure

L'offre de formation évoluera essentiellement dans le cadre de l'EPE Nantes Université au sein duquel l'EBANSN est membre composante. En ce qui concerne les formations propres à l'EBANSN (DNA et DNSEP option art), l'évolution sera essentiellement consacrée à une meilleure adaptation vers les étudiants internationaux HUE. Cette évolution concernera les langues d'enseignement, un renforcement des SHS, des partenariats renforcés avec les filières techniques et d'ingénieries et des stages dans les grands établissements artistiques français ainsi que sur le territoire Nantes Saint-Nazaire, qui bénéficie d'un environnement artistique et culturel riche et porteur pour les étudiants de nos formations et les artistes diplômés.

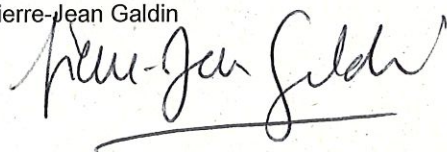
Les enjeux sociétaux et environnementaux dans les parcours des étudiants seront également intégrés à la réflexion et une veille sur l'impact de notre activité sur le climat devra être mise en place.

Des outils statistiques et d'analyses appropriés seront appliqués pour permettre un meilleur suivi et analyse des parcours des étudiants et alumni de manière annuelle afin de mieux ajuster les dispositifs pédagogiques et d'insertion professionnelle.

Pour l'avenir, l'école s'engage à mettre en place les préconisations de l'HCERES et de poursuivre dans une dynamique d'amélioration.

Bien à vous

Le Directeur Général
Pierre-Jean Galdin



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)